

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19–22 février 2007



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2007/17

8 juin 2007

ORIGINAL: FRANÇAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.1/2007/16.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour, élection du Bureau et désignation du Rapporteur	1
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2007/EB.1/1 Introduction liminaire	1
RAPPORTS ANNUELS	
2007/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2007/EB.1/3 Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants	5
2007/EB.1/4 Point sur les interventions menées par le PAM pour la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets	6
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2007/EB.1/5 Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM (2006-2007)	6
2007/EB.1/6 Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM	8
2007/EB.1/7 Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005	9
2007/EB.1/8 Audit externe des fonds et programmes des Nations Unies présents en République populaire démocratique de Corée	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2007/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde (2003–2007)	10
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU DU PAM AU SOUDAN	
2007/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence au Darfour 10339.0/1	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2007/EB.1/11 Augmentations budgétaires pour les interventions prolongées de secours et de redressement – Ouganda 10121.1	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2007/EB.1/12 Projets de développement —Gambie 10548.0	14

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	16
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	18
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2007/EB.1/15 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	20
SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ELECTION DU BUREAU ET DESIGNATION DU RAPPORTEUR

1. Après avoir déclaré ouverte la première session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration et souhaité la bienvenue aux 12 nouveaux membres du Conseil, le Président a esquissé le programme de travail proposé pour la session. L'ordre du jour a ainsi été adopté au titre du point 1, avec deux questions additionnelles: audit externe des fonds et programmes des Nations Unies présents en République populaire démocratique de Corée et allocation-logement du Directeur exécutif.
2. Le Président a alors présenté le point 2 et invité le Conseil à discuter de la composition du Bureau. L'absence de consensus entre les membres du Conseil concernant le poste de Vice-Président pour lequel la liste A avait proposé la candidature du Zimbabwe a conduit le Président à suspendre la séance pour permettre la tenue des négociations entre les Listes. Les négociations, qui ont été longues, ont été facilitées par le Président et les Amis du Président. Il n'a cependant pas été possible de parvenir à une solution acceptable pour toutes les parties.
3. Lors de la reprise de la séance, le Président a fait savoir qu'un consensus ne s'était pas dégagé et que la question devait être mise aux voix, pour la première fois dans l'histoire du PAM. Le scrutin s'est déroulé conformément à l'Article IV et à l'Article IX du Règlement intérieur du Conseil d'administration. Les résultats du scrutin se sont soldés par le rejet de la candidature de la liste A avec 17 voix contre 16, et 3 abstentions. La liste A a ensuite proposé la candidature du Cap-Vert, que le Conseil a acceptée. Le Conseil a donc élu le Cap-Vert en même temps que les candidats proposés par les autres Listes pour constituer le Bureau.
4. Le Conseil a nommé M. Zakariaou Adam Maiga (Niger) Rapporteur de la première session ordinaire.

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire (2007/EB.1/1)

5. Le Président a remercié son prédécesseur, S.E. M. Mirza Qamar Beg, de son magistère, de sa sagesse et de son éloquence, ainsi que les membres sortants du Bureau et du Conseil, et a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, en soulignant la nécessité pour le Conseil de faire preuve d'un esprit collégial.
6. Il a été projeté un enregistrement vidéo d'une allocution du Directeur exécutif sortant, M. James Morris, lequel a remercié le Conseil de ses efforts et de son soutien et a exprimé sa gratitude au personnel du PAM pour son dévouement au service de la lutte contre la faim - "l'oeuvre la plus importante qui soit au monde" – et a fait savoir que le Conseil pouvait compter sur sa collaboration future.
7. Le Secrétariat a informé le Conseil de l'avancement du processus de planification stratégique du PAM. Le nouveau Plan stratégique refléterait les changements en cours, comme la réforme de l'Organisation des Nations Unies, la contraction des ressources disponibles pour les activités de développement, la hausse des prix des céréales, la multiplication des catastrophes naturelles et les changements survenus aux échelons



supérieurs des Nations Unies; la nouvelle Directrice exécutive, dont le mandat devait commencer le 5 avril 2007, souhaitait que le plan soit l'aboutissement de larges consultations et avait l'intention de s'impliquer personnellement dans le processus de planification stratégique. En conséquence, une version mise à jour du Plan stratégique quadriennal serait soumise au Conseil en février ou juin 2008. Un plan de gestion biennal fondé sur l'actuel Plan stratégique serait présenté au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2007 et serait ensuite modifié pour l'aligner sur le nouveau Plan stratégique.

8. En 2006, les 61 interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) menées par le PAM avaient représenté la majeure partie de ses activités; les plus vastes avaient été l'IPSR régionale en Afrique australe et les interventions en Afghanistan, en Éthiopie et en Ouganda. En outre, 18 opérations d'urgence étaient en cours; la plus importante, et de loin, était celle qui avait été entreprise au Soudan, où l'insécurité continuait d'être préoccupante. En République populaire démocratique de Corée, les ressources mobilisées pour mener à bien l'IPSR en cours étaient insuffisantes et il était à prévoir des ruptures de la filière de produits alimentaires dans un proche avenir; si les tendances actuelles se poursuivaient, le pays risquait d'être confronté à un déficit vivrier qui pourrait se chiffrer à 1 million de tonnes de produits alimentaires. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avait demandé qu'il soit procédé à un audit de toutes les activités menées par le système des Nations Unies en République populaire démocratique de Corée. Dans la corne de l'Afrique, les problèmes de sécurité persistaient en Somalie mais il était permis d'espérer que la situation s'améliorerait. Le Kenya avait subi les pires inondations depuis dix ans. Le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avaient été invités à élaborer un plan de sécurité alimentaire pour l'ensemble de la région. Les organisations basées à Rome collaboraient dans le cadre de l'Initiative conjointe pour le développement agricole et rural du Sahel (SARDI) afin de prévenir les crises et atténuer la faim. En ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence, le Secrétariat a déclaré que les faits avaient prouvé l'utilité des nouveaux entrepôts de matériel destinés aux interventions humanitaires que pouvaient utiliser les organismes des Nations Unies ainsi que les ONG et les gouvernements associés.
9. Le Secrétariat a remercié les donateurs des 2,8 milliards de dollars de contributions qui avaient été mobilisés en 2006 – chiffre record– et qui avaient permis de couvrir 94 pour cent des besoins du PAM; il a souligné l'importance que revêtait la ponctualité des contributions. Au cours des cinq années écoulées, la base de donateurs s'était élargie et leur nombre était passé de 60 à 97, soit une augmentation de 62 pour cent; en 2006 seulement, il y avait eu 12 nouveaux donateurs, dont aucun n'était membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ce qui avait permis de réduire la dépendance du PAM à l'égard des dix principaux donateurs et en particulier du premier d'entre eux. La proportion des contributions multilatérales avait été plus faible en 2006 qu'en 2005; en 2006, les ressources mobilisées dans le secteur privé avaient permis de couvrir 2 pour cent du total des besoins du PAM, et des partenariats avaient été établis avec des sociétés comme Citibank, Unilever et le Conseil japonais de la publicité, entre autres. Pour 2007, les besoins de ressources du PAM dépasseraient sans doute 3 milliards de dollars. Le Programme s'employait par conséquent à accroître le nombre de donateurs, ainsi que la proportion représentée par les contributions multilatérales, et avait entrepris de réviser sa stratégie de mobilisation de fonds dans le secteur privé.
10. Le Secrétariat a ensuite informé le Conseil du dernier état de différentes questions administratives. Le service d'aide aux usagers des technologies de l'information et des communications (TIC) et les activités d'achat d'articles non alimentaires avaient été délocalisés, et il était envisagé de faire de même pour d'autres services. Les institutions



basées à Rome continuaient de collaborer pour mener à bien leurs missions complémentaires: l'on pouvait citer comme exemples un appel d'offres conjoint pour l'approvisionnement en électricité, une étude actuarielle conjointe des prestations dues au personnel après la cessation de service, la préparation à l'éventualité d'une épidémie de grippe aviaire, la location conjointe de bâtiments à usage de bureaux, la gestion conjointe des services de sécurité et l'expansion conjointe des services informatiques et des services de télécommunications. Le PAM avait entrepris de renforcer sa gestion: la formation prévue à cette fin avait été dispensée aux cadres supérieurs et devait commencer pour les cadres moyens. L'on avait commencé à réaliser les évaluations "à 360 degrés" et le statut contractuel du personnel recruté sur le plan national était peu à peu amélioré. Le projet de restructuration du système WINGS visant à aligner les systèmes de l'Organisation sur les besoins opérationnels du PAM devait être achevé en janvier 2008; l'expansion du projet se traduirait par une augmentation des besoins de financement et une prolongation des délais. Le PAM était au nombre des premiers organismes des Nations Unies à avoir adopté les normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

11. En ce qui concerne les questions de politique générale, le Secrétariat a relevé qu'une attention accrue avait été accordée aux interventions appuyées par des transferts monétaires, au renforcement des partenariats stratégiques et à l'élaboration d'une stratégie de communication impliquant les milieux universitaires, notamment au moyen de plusieurs séminaires sur la faim, d'une série de documents de travail du PAM, ainsi que d'un programme d'études sur la faim. S'agissant de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, en particulier de l'Initiative "Unis dans l'action", le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) avait décidé de mettre en oeuvre dans huit pays des projets pilotes axés sur le développement. En matière de réforme des activités humanitaires, le nouveau Coordonnateur des secours d'urgence devait lancer en mars ou avril 2007 un nouvel appel global groupé. Les institutions des Nations Unies basées à Rome étaient résolues à resserrer leur collaboration dans la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.
12. Les membres du Conseil ont exprimé leur gratitude au Président sortant, au Directeur exécutif et à son Chef de Cabinet. Ils ont encouragé les organismes des Nations Unies à continuer de coordonner leurs activités et ont demandé un complément d'information sur le processus d'élaboration du Plan stratégique et sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Les membres du Conseil se sont dits particulièrement intéressés par la poursuite de la coopération entre les institutions basées à Rome, le renforcement des capacités en matière de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets, les interventions non alimentaires, les évaluations améliorées des besoins, la politique du PAM en matière de ressources humaines, la nutrition des enfants, le développement, l'efficacité de l'aide alimentaire et l'obligation redditionnelle dans ce domaine. Les membres du Conseil étaient conscients des efforts déployés par le personnel du PAM et ont souligné la nécessité d'assurer la sécurité du personnel sur le terrain.
13. Des membres du Conseil représentant les pays d'Amérique latine ont rappelé qu'ils pouvaient offrir leurs connaissances et leurs compétences pour appuyer et renforcer les activités du PAM. Le Japon a fait don au PAM d'une monnaie frappée pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'entrée du Japon aux Nations Unies. Le Soudan a relevé que la récolte de cette année serait meilleure et a invité le Programme à envisager d'acheter des produits alimentaires localement.



14. Le Secrétariat a déclaré qu'il tiendrait compte des observations formulées par le Conseil. Le canevas du Plan stratégique serait présenté à celui-ci à sa session de juin. Le Conseil a noté que la nouvelle Directrice exécutive avait exprimé son intention de concentrer ses efforts sur la préparation des interventions en cas d'urgence et la nutrition pour les femmes et les enfants.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006 (2007/EB.1/2)

15. Le Secrétariat a présenté le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006, dans lequel étaient prises en compte les observations que le Conseil avait faites l'an dernier. Le document portait sur la réforme humanitaire, le système d'action groupée, la participation accrue du PAM à des programmes communs au niveau des pays et sa coopération avec les autres institutions ayant leur siège à Rome. Le rapport constituerait donc une contribution à l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles par l'Assemblée générale des Nations Unies.
16. Les membres du Conseil se sont félicités de la qualité du rapport et ont appuyé la participation du PAM à la réforme de l'Organisation des Nations Unies et au système d'action groupée. Ils ont demandé de plus amples informations sur la collaboration du PAM avec les autres institutions ayant leur siège à Rome, notamment sur le groupe de travail de haut niveau, et proposé qu'un document fasse le point de la collaboration actuelle. Les membres du Conseil ont encouragé la coordination pour accroître l'efficacité de la programmation, mais ont rappelé qu'il était important de faire coïncider le rythme de l'intégration et les progrès du dialogue intergouvernemental.
17. Les membres du Conseil ont demandé qu'une attention plus grande soit accordée à l'analyse de la problématique hommes-femmes et à la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles, citant à cet effet la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et le Bulletin n°13. Ils ont manifesté leur intérêt pour le système intégré de classification par phases et demandé des éclaircissements sur le cadre d'évaluation des besoins et l'établissement des priorités. Ils ont souhaité obtenir des précisions sur les travaux du PAM en relation avec les approches sectorielles (SWAP) et l'appui budgétaire.
18. Plusieurs suggestions ont été faites quant au contenu et à la présentation du rapport. Il a notamment été proposé que le chapitre consacré aux partenariats suive une approche thématique et que les résultats soient analysés davantage en termes qualitatifs.
19. Le Secrétariat a noté que le Comité permanent interorganisations avait demandé que le système d'action groupée soit institutionnalisé d'ici à 2008; la question devrait donc être traitée dans le Plan de gestion du PAM. La contribution financière des Nations Unies au PAM avait augmenté pour atteindre plus de 140 millions de dollars É.-U., dont 96,6 millions de dollars versés par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) au cours de sa première année et 48 millions de dollars versés par le Fonds commun pour les interventions humanitaires au Soudan et en République démocratique du Congo; il semble qu'une partie du financement des Nations Unies soit venue s'ajouter aux contributions bilatérales. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que la décision d'allouer les fonds au développement ou aux urgences revenait principalement aux donateurs: la part des ressources sans affectation spéciale était inférieure à 10 pour cent du



financement du PAM. Le Secrétariat a noté que le projet pilote du Cap-Vert avait montré que la création de bureaux communs était souvent source de complications administratives, en particulier dans la phase initiale.

20. Le Secrétariat a confirmé que le PAM était en train de renforcer la collaboration interinstitutions dans le domaine de l'évaluation des besoins. Il a déclaré partager l'opinion du Conseil selon laquelle, en ce qui concerne la réforme des Nations Unies, le PAM ne saurait aller au-delà de ce qui est fait dans le cadre du dialogue intergouvernemental; la situation actuelle permettait toutefois de renforcer la collaboration au niveau des pays. Le Secrétariat a décrit les activités du Programme en matière de nutrition, tout en faisant remarquer que le PAM n'était pas l'organisation chef de file du module nutrition alors que le Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC) y jouait un rôle permanent. Le Secrétariat a réitéré sa volonté de prendre en compte la problématique hommes-femmes et la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles. Il avait notamment adopté une politique de tolérance zéro en matière de violences sexuelles. Le Secrétariat s'est engagé à consulter le Bureau sur les modifications proposées dans la présentation et l'organisation des futurs rapports au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (2007/EB.1/3)

21. Le Secrétariat a présenté le document sur l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants, en soulignant l'importance fondamentale des partenariats pour aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en résumant les grandes étapes de la mise en œuvre du projet. Il a ajouté qu'un certain nombre d'initiatives nationales et régionales étaient déjà en cours pour combattre la faim chez les enfants, notamment en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest, et que le PAM souhaitait obtenir l'aval de son Conseil d'administration pour élaborer un cadre général d'orientation qui permettrait de forger des partenariats à l'appui de ces initiatives.
22. Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a exprimé l'adhésion de son organisation à l'Initiative et a souligné la complémentarité de l'UNICEF et du PAM, ainsi que leurs avantages respectifs, en tant que partenaires du projet.
23. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien au lancement de l'Initiative et pris note du travail déjà accompli par le Secrétariat, en particulier concernant le programme de travail, le mandat et les délais d'exécution. D'aucuns avaient espéré que le programme de travail aurait dépassé le stade de projet et ont tenu à rappeler l'urgence des problèmes chroniques de la faim et de la dénutrition chez les enfants. Les organes directeurs de l'UNICEF et du PAM devaient encore approuver à leur prochaine session le choix des activités et le rôle respectif des deux organisations en tant que co-chefs de file de l'Initiative.
24. Certains membres ont avancé l'idée selon laquelle les transferts d'espèces pourraient efficacement contribuer à la mise en œuvre de l'Initiative tandis que d'autres ont insisté sur le caractère durable des interventions. Le Conseil a reconnu la nécessité d'un processus rigoureux d'évaluation et de ciblage et a noté que la Banque mondiale continuait d'apporter son appui technique à l'Initiative, même si elle ne comptait plus parmi les partenaires fondateurs du projet.



25. Répondant aux questions soulevées par les membres du Conseil, le Secrétariat a rappelé que le PAM jouerait essentiellement un rôle de sensibilisation aux problèmes chroniques de la faim et de la dénutrition chez les enfants et qu'il s'attacherait à faire largement connaître les six principales interventions pouvant apporter des solutions peu coûteuses et modulables. L'Initiative avait suscité l'intérêt de dizaines d'ONG, de sociétés privées, d'organismes publics et d'organisations des Nations Unies, dont plusieurs avaient d'ores et déjà proposé leur partenariat. L'importance du ciblage a également été rappelée. Il était prévu de recourir à des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et à d'autres outils pour affiner le processus. Le représentant de l'UNICEF a noté qu'un nouveau rapport plus complet serait soumis, pour examen, au Conseil d'administration de son organisation en juin 2007.

Point sur les interventions menées par le PAM pour la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets (2007/EB.1/4)

26. Le Secrétariat a présenté la mise à jour sur le cadre d'intervention du PAM en matière de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets, qui décrivait quelques-unes des activités du PAM parmi les plus importantes. Le document avait principalement pour objet de permettre des interventions rapides et efficaces aux niveaux mondial et régional et d'apporter un appui aux gouvernements en matière de gestion des catastrophes.

27. Certains membres du Conseil ont relevé que le document couvrait une vaste gamme de sujets et qu'il accordait une grande place aux interventions faisant suite à une catastrophe au détriment des actions de prévention; il conviendrait d'étudier cet aspect plus en détail à l'avenir. Le Conseil a noté le savoir-faire du PAM en matière de coordination des interventions et souligné l'importance de l'atténuation des effets des catastrophes. Dans ce domaine, le PAM pouvait jouer un rôle de premier plan parmi les autres organisations des Nations Unies. Les membres du Conseil ont demandé que leur soit présenté un document de politique générale montrant comment le PAM pourrait travailler en partenariat avec d'autres organisations; ils se sont en outre félicités de la mise en place du projet SENAC.

28. Le Secrétariat a confirmé que la prévention était un aspect essentiel de la préparation aux catastrophes et de l'atténuation de leurs effets et que cette question devrait être traitée en détail dans tout document de politique générale qui serait présenté au Conseil. Le Secrétariat a tenu à rappeler que l'action du PAM reposait déjà largement sur les partenariats et a décrit brièvement la procédure qui serait suivie pour soumettre au Conseil un document de politique générale sur la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, pour approbation, fin 2007 ou début 2008.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (2007/EB.1/5)

29. Le Secrétariat a présenté le document sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM (2006-2007), qui constituait la quatrième mise à jour pour l'exercice biennal en cours. Deux consultations informelles avaient été organisées sur ce sujet avant la tenue du Conseil. Le Secrétariat a noté qu'un solde excédentaire de 47 millions de dollars était projeté au 31 décembre 2007 pour le compte de péréquation des dépenses AAP et que le solde projeté pour le Fonds général était également positif. Un nouvel ordre de priorités avait été établi dans le budget AAP, sans que cela ne modifie le budget total.



30. Le Secrétariat a expliqué que le Conseil devait se prononcer sur les points suivants:
- 1) couvrir les écarts entre les coûts standard et les dépenses effectives de personnel en effectuant un prélèvement sur le compte de péréquation des dépenses AAP ou sur le Fonds général; ii) couvrir le relèvement du barème des traitements des agents des services généraux de 12,1 pour cent, en utilisant par exemple le compte de péréquation des dépenses AAP; iii) réviser les allocations de crédits pour le budget AAP et pour l'entretien des bâtiments, le matériel et l'équipement; il a été précisé que ces changements seraient financés par les postes vacants, un ajustement à la baisse de 3,5 pour cent du budget de toutes les unités et une réduction de 20 pour cent de tous les budgets de voyage, hormis pour les bureaux de pays; iv) couvrir le déficit de 2,6 millions de dollars enregistré au titre de la Marche mondiale contre la faim de 2006 au moyen du Fonds général; la Marche de 2007 serait entièrement gérée par TNT; v) approuver l'utilisation du Fonds général pour couvrir la part revenant au PAM dans les dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité, soit un montant estimé à 22,6 millions de dollars; il n'était pas viable de recouvrer ces coûts au titre des coûts d'appui directs, notamment du fait que le personnel chargé de la sûreté et de la sécurité était souvent présent dans des pays où le PAM n'intervenait pas; et vi) approuver l'octroi d'une avance de 10 millions de dollars pour le projet WINGS afin d'assurer la poursuite de sa mise en œuvre.
31. Les membres du Conseil ont remercié le Secrétariat pour les éclaircissements qu'il avait apportés sur certains points et pour les consultations organisées sur la question avant la tenue du Conseil. Le Conseil a demandé que les écarts liés aux dépenses de personnel lui soient notifiés afin d'être dûment informé de ces questions.
32. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par les coûts liés à la sûreté et à la sécurité et a encouragé le PAM à discuter de la question avec le système des Nations Unies et à continuer de chercher des solutions de rechange. Au vu du déficit enregistré par le PAM dans le cadre de la Marche mondiale contre la faim, les membres du Conseil ont mis en doute la capacité du Secrétariat de collecter des fonds de manière efficace et l'ont dissuadé de s'occuper de la gestion de la prochaine manifestation. Le Conseil a demandé des précisions sur l'impact des coupes budgétaires généralisées sur les programmes et sur la manière dont le PAM utilisait les intérêts dérivés des fonds apportés par les donateurs pour financer le Fonds général. Le Conseil a instamment prié le Secrétariat de lui soumettre des compléments d'information, des analyses des coûts et des bénéfices et une stratégie de mobilisation de fonds et de communication. Certains membres ont cherché à obtenir l'assurance que les coûts afférents au projet WINGS II ne continueraient pas d'augmenter.
33. Le Secrétariat a annoncé qu'il allait organiser un séminaire sur les questions financières, auquel tous les membres du Conseil seraient conviés, afin de clarifier quelques-unes des questions posées. Il a été admis d'un commun accord que le système des Nations Unies devrait envisager de financer le Département de la sûreté et de la sécurité au titre du budget des Nations Unies, au lieu de calculer la part de chacun sur la base de frais généraux sans rapport avec le lieu d'implantation des projets. Le Secrétariat a défendu la valeur de plaidoyer de la Marche mondiale contre la faim et expliqué les raisons pour lesquelles il avait souhaité en assumer la gestion. L'augmentation du budget alloué aux activités de collecte de fonds avait pour but d'augmenter le financement de toutes les opérations à travers la mobilisation des donateurs, le jumelage des contributions en espèces et en nature et le développement des partenariats avec le secteur privé. Le Secrétariat a expliqué que la hausse des coûts afférents au projet WINGS II était liée à la révision des procédures de l'Organisation et à l'adoption par le PAM des normes IPSAS. Entre autres choses, ces nouvelles normes exigeaient d'assurer le suivi des produits en termes de valeur et non plus uniquement de volume.



Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM (2007/EB.1/6)

34. Lorsqu'il a présenté le document concernant la gestion de trésorerie du PAM, le Commissaire aux comptes a relevé qu'au cours des quatre dernières années, le PAM avait conservé des liquidités d'un montant dépassant 1 milliard de dollars. Le Commissaire aux comptes avait procédé à un examen de la façon dont les fonds détenus par le PAM étaient conservés, s'ils avaient été gérés efficacement et si les placements avaient été productifs. Le rapport comportait trois parties consacrées respectivement à la gestion des liquidités, à la gestion des placements et aux rendements de la trésorerie.
35. Le Commissaire aux comptes a évoqué des questions comme la garde des fonds, la prévision des liquidités, le risque de change, la gestion des placements et le rendement de la trésorerie. Le PAM avait géré ses liquidités avec prudence et avait atteint ses objectifs dans ces domaines; la garde des liquidités avait été assurée comme il convient et celles-ci avaient produit un rendement raisonnable tout en maintenant les risques au minimum. Le rapport mettait en relief plusieurs des points forts de la gestion de trésorerie par le PAM et soulignait un certain nombre d'aspects détaillés qui pouvaient être améliorés. Le Commissaire aux comptes a alors formulé un certain nombre de recommandations tendant à améliorer la gouvernance et la gestion.
36. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits du rapport sur la gestion de trésorerie: ils ont apprécié l'approche détaillée qui avait été suivie et ont appuyé les recommandations formulées par le Commissaire aux comptes concernant la gestion. La question a été posée de savoir si le Commissaire aux comptes avait découvert des cas de fraude financière. Le Conseil souhaitait avoir l'assurance qu'aucun des critères visant à réduire les risques au minimum ne serait négligé dans les opérations de placement. Le Secrétariat a été prié de fournir un complément d'information sur les résultats des placements, les gestionnaires des placements et les honoraires perçus par ces derniers.
37. Le Secrétariat a répondu que le rapport du Commissaire aux comptes venait à peine d'être reçu et qu'il n'avait pas encore été analysé; les résultats de l'examen du rapport seraient présentés au Conseil à sa prochaine session. Le PAM s'était employé activement à encourager un soutien externe pour le Comité des placements; un document sur cette question, qui en traiterait plus en détail, serait présenté au Conseil à sa session annuelle de 2007.
38. Le Commissaire aux comptes a fait savoir qu'il y avait eu des cas d'irrégularités financières: un cas sérieux et récent avait fait l'objet d'un rapport séparé du Directeur exécutif; le rapport du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers traitait de l'incidence de la fraude pendant l'exercice, et les vérificateurs internes des comptes suivaient eux aussi la situation et rendaient compte des cas de fraude dans le rapport de l'Inspecteur général au Conseil. Les collaborateurs du Commissaire aux comptes se rendaient régulièrement dans les bureaux extérieurs pour évaluer les mécanismes de contrôle financier appliqués par le PAM et évaluer les risques de fraude et d'irrégularités.

Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005 (2007/EB.1/7)

39. Le Secrétariat a présenté le rapport intérimaire en soulignant l'importance qu'il revêtait comme outil de gouvernance pour le Conseil et a fait savoir que 30 des 45 recommandations qui avaient été formulées par le Commissaire aux comptes avaient été intégralement appliquées; les 15 autres se trouvaient à divers stades d'application et certaines d'entre elles ne pourraient être mises en oeuvre que lorsque le système WINGS II aurait été modifié. Comme suite à la suggestion formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de la FAO, il avait été adopté une nouvelle présentation pour faire apparaître les observations formulées par le Commissaire aux comptes à propos de chacune des recommandations présentées par le Secrétariat comme ayant été pleinement appliquées.
40. Le Conseil s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations issues des audits et a accueilli favorablement la nouvelle présentation adoptée pour le rapport intérimaire. Cependant, les membres du Conseil se sont dits préoccupés par le calendrier d'application des recommandations et par la possibilité que d'autres coûts soient à prévoir; le Conseil a encouragé le Secrétariat à achever la mise en oeuvre des recommandations restantes. Quelques membres du Conseil ont appuyé le nouveau système de suivi des produits adopté par le Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) pour compléter le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS).
41. Le Commissaire aux comptes a confirmé l'importance de l'examen des rapports par le Conseil dans le contexte des processus de gouvernance du PAM.

Audit externe des fonds et programmes des Nations Unies présents en République populaire démocratique de Corée (2007/EB.1/8)

42. Le Secrétariat a présenté le document relatif à l'audit externe des fonds et programmes des Nations Unies opérant en République populaire démocratique de Corée.
43. Le Conseil a manifesté son appui à l'audit. Quelques-uns de ses membres ont souhaité savoir quel effet aurait l'audit sur le programme de travail que le Commissaire aux comptes avait déjà communiqué au Conseil et, étant donné que le Commissaire aux comptes avait vérifié les activités menées par le PAM en République populaire démocratique de Corée en 2005, ont demandé un complément d'information sur les éléments nouveaux qui pourraient éventuellement être introduits.
44. Les membres du Conseil ont pris note du fait que les conditions de travail en République populaire démocratique de Corée étaient difficiles. Le Conseil a relevé cependant qu'il y avait eu quatre audits des opérations du PAM dans ce pays et que tous avaient mis en relief l'existence d'arrangements solides. Le Conseil a souligné que l'aspect primordial était l'obligation redditionnelle.



45. Le Commissaire aux comptes a noté que l'audit devant être entrepris en République populaire démocratique de Corée serait un audit spécial qui viendrait s'ajouter à son programme de travail normal. Dès réception de la demande du Président du Conseil, le Commissaire aux comptes évaluerait la tâche à accomplir et coordonnerait ses activités avec celles du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies. Le Commissaire aux comptes a également appelé l'attention sur certaines des limitations pratiques qui risquaient de surgir pendant le déroulement de l'audit.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde (2003–2007) (2007/EB.1/9)

46. Lorsqu'il a présenté le rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays établi pour l'Inde, le Secrétariat a insisté sur le fait que les principaux objectifs visés par le PAM étaient de mettre au point des modèles d'intervention de manière à pouvoir les reproduire — ce qui avait été fait — ainsi que de jouer un rôle de plaidoyer en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire en Inde. L'incidence de la malnutrition dans le pays avait reculé de 15 pour cent et les taux d'anémie et de carences en vitamine A avaient baissé. L'évaluation avait recommandé que le PAM resserre son partenariat avec l'UNICEF en Inde.
47. Le Directeur du Bureau régional pour l'Asie (ODB) a insisté sur l'ampleur des opérations entreprises en Afghanistan et des difficultés à surmonter, parmi lesquelles il convenait de citer l'insécurité, une topographie escarpée et le mauvais temps. Il importait, dans ce pays, de redoubler d'efforts pour créer de nouveaux moyens de subsistance. La sécurité alimentaire demeurait un problème en République populaire démocratique de Corée, et les ressources mobilisées ne couvraient que 18 pour cent du programme du PAM dans le pays; le manque de ressources et les difficultés d'accès étaient les principales contraintes qui entravaient les activités. En République démocratique populaire lao, la sécurité alimentaire avait été ébranlée par la sécheresse, les inondations et les parasites, et l'interdiction de la culture du pavot à opium avait affecté les moyens de subsistance de nombreux ménages. Au Népal, le problème des réfugiés n'avait toujours pas été résolu et il fallait continuer de mobiliser un financement. Le PAM avait reçu un solide appui du Gouvernement et des donateurs au Pakistan, mais les indicateurs concernant la santé des enfants et l'éducation étaient préoccupants dans certaines régions, spécialement celles à proximité de la frontière afghane. À Sri Lanka, la prochaine récolte risquait d'être moindre que prévu et la situation politique y demeurait tendue. Le Directeur régional a souligné que le manque de ressources constituait un problème dans toute la région et qu'il importait de mobiliser d'urgence des ressources supplémentaires pour éviter que la mise en oeuvre des opérations ne soit compromise.
48. Le PAM utilisait les données rassemblées au moyen d'activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), pour la plupart soumises par les autorités nationales compétentes en matière de cartographie, pour évaluer la vulnérabilité et la localisation des populations dans le besoin de sorte que les interventions d'urgence puissent être ciblées efficacement. Pour ce qui est d'atténuer les effets de ses opérations sur l'environnement, dont la dégradation était directement liée à la pauvreté et à la faim, le PAM travaillait à l'élaboration d'une nouvelle initiative respectueuse de l'environnement. Un consultant extérieur serait chargé de mener à bien une étude environnementale afin de



suggérer la démarche à suivre à l'avenir. Le PAM était résolu à travailler avec les gouvernements, les communautés et le secteur privé et étudiait la possibilité d'utiliser des panneaux solaires comme source d'énergie pour certaines applications. Comme toujours, le PAM s'efforçait de travailler de façon novatrice et compétente, en veillant à obtenir un bon rapport coût-efficacité, et d'épauler d'autres organismes humanitaires, par exemple par le biais de ses services aériens d'aide humanitaire.

49. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'évaluation du programme de pays établi pour l'Inde. Cependant, certains de ses membres ont considéré qu'il fallait mettre davantage l'accent sur les questions liées à l'égalité entre hommes et femmes. Le Conseil a suggéré qu'il importait au plus haut point de renforcer les partenariats entre le PAM, les gouvernements, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'UNICEF si l'on voulait pouvoir atteindre les objectifs du programme de pays. Un membre du Conseil a exprimé des réserves quant à l'efficacité des programmes Vivres contre travail en Asie, et une question a été posée au sujet des résultats de l'examen par les pairs en Inde. Le Conseil a estimé que l'on pourrait suivre de plus près l'application des recommandations issues des évaluations précédentes et a instamment demandé au PAM de redoubler d'efforts à cet égard. Les membres du Conseil ont demandé un complément d'information au sujet de la situation de l'Asian Philanthropic Trust, de la sécurité alimentaire en République démocratique populaire lao, de la capacité des ONG locales de participer à l'exécution de projets en Afghanistan et des activités entreprises par le PAM pour aider les réfugiés lors de leur retour en Afghanistan.
50. Le Secrétariat a expliqué que l'Asian Philanthropic Trust, qui reposait sur le concours de personnes très fortunées, serait lancé prochainement, peut-être avant la prochaine session du Conseil. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que le PAM avait noué des partenariats constructifs avec l'UNICEF et avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République démocratique populaire lao dans le contexte des activités vivres pour l'éducation, secteur dans lequel les trois organisations avaient entrepris de travailler de concert dans les mêmes écoles, l'UNICEF s'occupant surtout de l'éducation, l'OMS du déparasitage et le PAM de l'alimentation et la nutrition. Le PAM collaborait avec des ONG en Afghanistan, mais celles-ci avaient besoin d'une assistance accrue du Programme, particulièrement dans le sud et l'est du pays. D'une manière générale, le suivi était extrêmement difficile étant donné la situation causée par l'insécurité qui régnait dans certaines régions du pays. Le PAM continuait de travailler avec les administrations et les communautés locales pour distribuer les secours alimentaires.
51. Le Secrétariat a mis en relief le fait que le PAM, malgré l'engagement qu'il avait pris d'appuyer les programmes réalisés en Inde, n'avait réussi à mobiliser en 2006 que 6 des 28 millions de dollars requis et ne pouvait compter que sur trois fonctionnaires recrutés sur le plan international, ce qui limitait ses capacités d'intervention. Le Secrétariat considérait que l'évaluation manquait à certains égards de cohérence, mais a souligné que le bureau de pays s'attachait néanmoins à mettre en oeuvre les recommandations issues de l'évaluation. Il a été souligné que la région évoluait rapidement et qu'il était essentiel pour le PAM de continuer à collaborer avec les gouvernements nationaux de manière à adapter ses activités aux problèmes à résoudre et à exploiter ses avantages comparatifs.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU BUREAU DU PAM AU SOUDAN

Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence au Darfour 10339.0/1 (2007/EB.1/10)

52. Le Secrétariat a présenté l'opération d'urgence Soudan 10557, relevant qu'elle était de moindre envergure que l'opération d'urgence de 2006, tout en demeurant la plus vaste opération du PAM. Le Darfour absorbait 71 pour cent de l'assistance, principalement sous forme de secours aux personnes déplacées. Le sud du Soudan devait recevoir 17 pour cent de l'assistance; 12 pour cent seraient affectés au centre et à l'est du Soudan et aux "trois régions".
53. La situation au Darfour avait approché le point de rupture à la suite de la violence dirigée contre les agents humanitaires. Le 18 décembre, à la suite d'une grave incursion dans un camp de personnes déplacées, un partenaire du PAM qui s'occupait de la distribution de produits alimentaires avait décidé de ne pas retourner dans la région, de sorte qu'en janvier, il n'avait pas été possible de distribuer de vivres dans ce camp; la distribution des vivres et de l'eau ainsi que les services d'assainissement et de santé étaient à nouveau sous la responsabilité du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les organismes des Nations Unies et une coalition d'ONG avaient publié des déclarations concernant la situation et la nécessité urgente de protéger les civils et les agents humanitaires. Dans le sud, l'assistance, qui avait surtout revêtu, dans un premier temps, la forme de distribution générale de vivres, consistait désormais davantage en activités Vivres au profit de l'éducation et Vivres contre travail et en programmes d'alimentation supplémentaire. L'on attendait pour 2007 plus de 700 000 rapatriés, pour la plupart spontanés, dont beaucoup auraient besoin d'assistance. L'est du Soudan était la région du pays où le taux de malnutrition chronique était le plus élevé et il fallait y mettre en oeuvre une stratégie globale d'atténuation de la pauvreté; les distributions générales de vivres seraient réduites.
54. Il ressortait des résultats de l'évaluation conjointe de la production et de la disponibilité alimentaires réalisée par la FAO et le PAM que la récolte céréalière avait atteint des chiffres record, ce qui avait permis au PAM d'acheter des produits localement grâce aux contributions en espèces versées par les donateurs. Le Gouvernement soudanais envisageait favorablement une demande de dons de produits alimentaires présentée par le PAM; la distribution exigerait des contributions en espèces du Gouvernement et/ou d'autres donateurs. Des produits alimentaires étaient prépositionnés au Darfour et dans le sud du Soudan grâce aux fonds que les donateurs avaient fournis au début de l'année; le PAM les a encouragés à verser de nouvelles contributions pour le second semestre de 2007. Le PAM a également lancé un appel pour mobiliser un financement en vue des opérations spéciales au Soudan, notamment pour les services aériens d'aide humanitaire, la plus vaste opération de transport aérien jamais montée par le PAM, qui desservait l'ensemble des organismes humanitaires qui opéraient dans le pays, ainsi que pour les travaux de réparation d'urgence des routes et de déminage, qui apparaissaient pour les populations comme un dividende tangible de la paix.
55. Le Secrétariat a présenté le rapport succinct de l'évaluation des activités au Darfour. Les opérations d'urgence avaient permis d'atteindre 2,7 millions de bénéficiaires et d'obtenir des résultats remarquables dans des circonstances difficiles; l'impératif humanitaire avait, en cas de besoin, fait passer les efforts visant à sauver des vies humaines avant le respect du règlement. Cependant, le suivi et l'évaluation n'avaient pas été efficaces et le ciblage



n'avait pas été adéquat; les problèmes posés par le manque de bois de feu et les problèmes de meunerie n'avaient pas été résolus comme il fallait; les efforts de promotion de l'égalité entre les sexes avaient été insuffisants et les bureaux auxiliaires n'avaient pas reçu le soutien dont ils avaient besoin.

56. Le Conseil a rendu hommage au personnel du PAM pour le dévouement, l'adaptabilité et le courage dont il avait fait preuve dans un environnement aussi difficile, et il a également mis l'accent sur le fait qu'il importait d'urgence de protéger comme il convient le personnel. Des préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne le suivi, la pertinence des activités d'alimentation scolaire, l'interaction entre le PAM et ses autres partenaires en matière de sécurité et les effets des interventions sur les marchés locaux. Le Conseil a demandé comment les distributions générales de vivres pourraient être remplacées progressivement par des programmes plus ciblés et il a invité le Secrétariat à commenter la conclusion de l'évaluation selon laquelle les efforts entrepris pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes avaient été insuffisants, dans la mesure où il s'agissait là d'un impératif humanitaire et pas simplement d'une question de gestion. Le Conseil a demandé des informations plus spécifiques sur la façon dont l'application des règlements pourrait entraver l'exécution des activités d'intervention en cas d'urgence et la nécessité d'opérer un compromis entre le contrôle de la qualité, une programmation efficace et la nécessité de sauver des vies humaines. Le Conseil a suggéré qu'il conviendrait d'élaborer des outils sur la base des enseignements tirés de cette expérience, d'affecter des crédits budgétaires au suivi et à l'évaluation et d'étudier les possibilités de réduire les coûts de transport. En outre, le Conseil a appelé l'attention sur le sort des populations vulnérables non rurales et il a encouragé les organismes des Nations Unies et les ONG chargées de la distribution des produits alimentaires à resserrer leur coordination.
57. Le Conseil a condamné les actes de violence qui s'étaient produits dans le camp de personnes déplacées et sur les routes et a remercié le PAM de ses activités. Il a demandé au PAM d'appuyer le retour des réfugiés et l'a encouragé à acheter des produits localement.
58. Le Secrétariat s'est engagé à continuer de mettre au point des approches de suivi et d'évaluation mieux adaptées aux situations complexes et dangereuses. Des améliorations avaient été introduites en matière de suivi et de promotion de l'égalité des sexes depuis la fin de l'évaluation en décembre 2005. Certains des problèmes de suivi étaient imputables à l'insuffisance des moyens des partenaires, déjà sollicités à l'excès. Des comités de gestion de l'aide alimentaire avaient été mis dans tous les camps de manière à associer les bénéficiaires aux opérations, et ces comités pourraient distribuer les vivres en l'absence du PAM. Il restait encore des obstacles à surmonter pour que les femmes participent pleinement aux activités des comités et aux actions de suivi. Les écarts constatés entre les activités prévues et les activités effectivement réalisées étaient dus en partie à l'insuffisance du financement mobilisé et en partie à des problèmes logistiques et de sécurité. Les coûts de transport avaient été réduits grâce au prépositionnement des produits alimentaires et à la cessation des opérations de largage aérien. Dans certains cas, il avait été entrepris de procéder à un nouvel enregistrement des personnes déplacées afin d'améliorer le ciblage, mais cette activité pouvait être dangereuse pour les agents humanitaires.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Augmentations budgétaires pour les interventions prolongées de secours et de redressement – Ouganda 10121.1 (2007/EB.1/11)

59. La Directrice adjointe du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) a noté que, s'il avait été enregistré certaines tendances positives en Afrique orientale et centrale, les taux de pauvreté demeureraient élevés. Beaucoup des pays de la région étaient affectés par l'insécurité alimentaire et étaient vulnérables par suite des inondations et de la sécheresse. En Ouganda, les pourparlers de paix engagés en 2006 piétinaient et 230 000 personnes déplacées avaient besoin d'assistance après avoir regagné leur localité d'origine.
60. Les membres du Conseil ont félicité le PAM de l'oeuvre menée aussi bien sur le terrain que dans les camps de réfugiés, mais ont souligné la nécessité de mobiliser le financement nécessaire, d'élaborer des plans avant la survenance de situations d'urgence et d'améliorer la précision du ciblage. Quelques membres du Conseil ont demandé un complément d'information au sujet des achats locaux réalisés en Éthiopie étant donné les prix élevés pratiqués sur les marchés et ont sollicité des éclaircissements sur la question de savoir pourquoi les taux de mortalité s'étaient améliorés au Kenya en dépit de la sécheresse.
61. Le Secrétariat a répondu que l'introduction d'allocations en espèces en tant que mesure de protection sociale avait soutenu le pouvoir d'achat des pauvres; les échanges transfrontières avaient également joué un rôle. Cependant, du fait des prix élevés pratiqués sur les marchés, il était souvent impossible d'acheter des produits localement. S'agissant des taux de malnutrition au Kenya, le Secrétariat a expliqué que les chiffres se référaient à la situation dans les camps de réfugiés et non à la population en général.
62. Le Directeur du bureau de pays en Ouganda a relevé que l'instabilité politique compromettait sérieusement les activités humanitaires dans la région: si le processus de paix avançait, les personnes déplacées rentreraient chez elles. Étant donné la fertilité de la région et le fait que celle-ci se prêtait éminemment à l'agriculture, le PAM devrait fournir un appui à l'Ouganda pendant deux à trois ans encore si la stabilité politique était rétablie.
63. Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire pour l'IPSR Ouganda 10121.1 pour la période allant de juin 2007 à mars 2008 et a reconnu la nécessité pour le PAM de continuer d'intervenir pour faire face aux situations d'urgence et aux problèmes chroniques dans la région.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

Projets de développement – Gambie 10548.0 (2007/EB.1/12)

64. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD) a donné un aperçu de la situation de la sécurité alimentaire dans la sous-région, soulignant que ODD avait largement recours aux partenariats, en particulier avec l'UNICEF en matière de nutrition, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour faire face aux situations d'urgence créées par l'afflux de réfugiés et avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans la Sahel (CILSS) dans le domaine de la sécurité alimentaire.



65. Depuis 2005, l'UNICEF et le PAM jouaient un rôle de premier plan et menaient une action de plaidoyer dans la lutte contre des taux de malnutrition, qui avaient atteint des niveaux sans précédent dans le nord du Sahel: les taux de malnutrition aiguë étaient de 15 pour cent et l'incidence des troubles de croissance, de 37 pour cent. Les deux institutions avaient encouragé une coordination interinstitutions entre les divers organismes des Nations Unies conformément aux accords intervenus sous l'égide du Comité permanent interorganisations et avaient resserré leurs partenariats avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG pour encourager l'adoption d'une approche commune et faire mieux comprendre la nécessité d'une intervention urgente et soutenue ainsi que pour élaborer un ordre de priorités entre les stratégies d'intervention.
66. Un montant de 13 millions des dollars serait nécessaire pour les IPSR au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger au cours des six mois à venir. L'IPSR Région côtière d'Afrique de l'Ouest serait remplacée à partir de juillet 2007 par des IPSR spécifiques à chaque pays en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Le HCR et le PAM avaient confirmé que les opérations visant à faciliter les rapatriements au Libéria seraient achevées en juin 2007. La violence qui avait éclaté récemment en Guinée avait conduit à la proclamation de l'état d'urgence et les agents non essentiels des organismes des Nations Unies et les personnes à leur charge avaient été évacués. Environ 1 000 tonnes de produits alimentaires du PAM avaient été pillées à Labe et à Kankan.
67. Le PAM avait un besoin urgent de 7 millions de dollars pour l'IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest et pour l'opération spéciale de fourniture de services aériens d'aide humanitaire. Une nouvelle IPSR régionale était à l'étude et serait entreprise en juillet 2007 pour faire face aux troubles persistants en Côte d'Ivoire. En outre, un montant de 2 millions de dollars était nécessaire au cours des six mois à venir pour fournir un appui aux personnes déplacées et pour protéger les populations vulnérables.
68. En ce qui concerne l'est du Tchad, il avait été contracté un prêt de 5 millions de dollars sur le Compte d'intervention immédiate (CII) pour fournir une assistance aux 220 000 réfugiés soudanais de 12 camps, mais des ressources étaient nécessaires d'urgence pour prépositionner des produits alimentaires avant la saison des pluies. L'instabilité régionale au Soudan et au Tchad s'était traduite par une dégradation de la sécurité dans le nord de la République centrafricaine; le PAM avait entrepris d'élargir l'IPSR en cours pour englober les plus vulnérables des personnes affectées, soit 300 000 sur 1,1 million. Les résultats de l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire menée sous la direction du PAM avec la participation d'ONG associées serviraient, lorsqu'elle serait terminée, à déterminer l'ampleur de l'assistance future du PAM. Un montant de 4 millions de dollars demeurait nécessaire pour cette IPSR.
69. Le Directeur régional a rendu compte au Conseil des résultats du partenariat établi avec le CILSS: un comité de pilotage suivait le fonctionnement des marchés du Sahel; le PAM avait détaché un conseiller pour renforcer les capacités du CILSS en matière d'évaluation des besoins d'urgence. Les institutions basées à Rome collaboraient avec le CILSS et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à la mise au point et au lancement de l'initiative SARDI. L'Alliance pour l'éducation dirigée par le PAM et l'UNICEF s'était développée pour englober des activités comme la promotion de l'éducation de base grâce à l'alimentation scolaire, la construction d'écoles, la formation de maîtres, l'éducation nutritionnelle et le déparasitage.
70. Le Directeur régional a présenté le projet de développement Gambie 10548.0 intitulé "Appui à l'éducation de base dans les régions rurales vulnérables" (août 2007–juillet 2011) soumis à l'approbation du Conseil. Le projet allait dans le sens du document de stratégie



pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le Directeur régional a remercié le Conseil de la générosité avec laquelle il avait dégagé des fonds pour les activités menées dans l'ensemble de la région.

71. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui au travail de ODD et se sont dits particulièrement satisfaits du projet élaboré pour la Gambie en raison de son approche participative, qui associait aux activités à la fois le Gouvernement et les ONG, la place qui était faite à la promotion de l'égalité des sexes et l'appui prévu en matière de renforcement des capacités. Le Conseil a posé des questions au sujet du rôle des projets de potagers scolaires et a demandé des éclaircissements concernant l'appui fourni aux *madrasas* et l'intégration des interventions aux stratégies nationales. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des mouvements de personnes déplacées et de réfugiés au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad ainsi que de la coordination entre les organisations intéressées. Des précisions ont aussi été demandées au sujet des questions de dotation en personnel au Tchad.
72. Le Secrétariat a expliqué que les effectifs n'avaient pas été réduits au Tchad. La collaboration entre ODK, ODD et le bureau du PAM au Soudan portait notamment sur les mouvements transfrontières de réfugiés. Les activités de développement du PAM étaient alignées sur les stratégies nationales et fréquemment menées sous la direction du Gouvernement; la faiblesse des mécanismes de gouvernance était une contrainte à laquelle l'on s'attachait à remédier. Par ailleurs, il y avait lieu de rendre hommage au Cameroun pour l'hospitalité dont faisait montre le pays à l'égard des réfugiés. Le Directeur régional a fait savoir que des discussions avaient été entamées et des plans d'intervention étaient en cours d'élaboration en prévision de l'arrivée, dans le sud du Tchad et au Cameroun, de réfugiés du nord de la République centrafricaine. Le Directeur du bureau du PAM en Gambie a expliqué que les *madrasas* étaient des écoles islamiques qui avaient été intégrées au secteur de l'éducation pour fournir les services nécessaires à certains membres de la communauté et que ces écoles étaient tenues d'appliquer les critères et les programmes d'étude fixés par le Gouvernement. Il a donné l'assurance que le PAM était très soucieux de collaborer avec ses partenaires à la réalisation de leurs programmes bilatéraux en Gambie.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

73. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) a fourni des informations concernant l'IPSR régionale. Il a mis en relief l'aggravation de la crise liée à l'impact du VIH/sida: l'Afrique australe était l'épicentre d'une crise qui, en 2006, avait fait 2 millions de morts en Afrique subsaharienne et qui ne cessait d'aggraver l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Il fallait s'attendre à de graves problèmes par suite de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. Les inondations qui avaient sévi dans la région en 2002 avaient donné lieu à l'opération d'urgence régionale et ensuite à l'IPSR. Des secours étaient toujours fournis à la suite de chocs, mais la stratégie d'ODJ tendait à renforcer les capacités nationales d'assurer une protection et de rendre les populations vulnérables mieux à même de résister aux chocs. Une assistance technique était fournie en vue de renforcer les structures nationales et régionales et d'améliorer ainsi les activités de suivi de la sécurité alimentaire et la programmation.



74. L'assistance fournie aux personnes affectées par le VIH/sida revêtait différentes formes: soins à domicile, distribution de rations aux personnes et aux ménages vulnérables, prévention de la transmission de la mère à l'enfant et appui nutritionnel. Afin de protéger et de former la génération montante, le PAM collaborait avec la FAO à l'organisation de stages pratiques pour jeunes agriculteurs et à la réalisation d'autres projets agricoles. À Madagascar, le PAM fournissait un appui technique pour l'organisation du projet d'alimentation scolaire que le Gouvernement avait l'intention de financer.
75. Les crues du Zambèze affectaient tous les pays d'Afrique australe. Le niveau des barrages avait atteint des chiffres record et les inondations avaient entraîné des déplacements de populations et endommagé les cultures. Grâce à son excellente gestion des ressources hydrauliques et à ses interventions, le Gouvernement du Mozambique avait réussi à éviter une catastrophe plus grave, mais 140 000 personnes avaient perdu leur foyer et 140 000 autres étaient temporairement sans abri. Le Gouvernement avait demandé une assistance pour fournir des abris à 140 000 personnes et nourrir 280 000 bénéficiaires: il avait été demandé une subvention du CERF. Le cyclone Flavio, qui se dirigeait vers le Mozambique, entraînerait de nouvelles précipitations dans des régions déjà inondées.
76. Pour l'avenir, il était prévu d'organiser des IPSR au niveau des pays. Les membres du Conseil ont été encouragés à demander des informations plus détaillées et à communiquer leurs réactions au Directeur régional, personnellement ou par courriel.
77. Les membres du Conseil qui avaient participé à la visite sur le terrain en Zambie et au Malawi ont félicité le personnel du PAM du professionnalisme avec lequel il faisait face aux crises dans la région. Quelques membres du Conseil se sont demandés si la crise liée au VIH/sida pourrait être considérée comme une situation d'urgence et ont suggéré que le Fonds mondial de lutte contre le sida soit encouragé à financer les activités dans ce domaine pour permettre au PAM de se consacrer à d'autres aspects, y compris l'aide alimentaire et nutritionnelle, qui étaient importants si l'on voulait que la thérapie antirétrovirale soit efficace. Les membres du Conseil ont appelé l'attention sur l'impact des inondations en Zambie et ont demandé qu'un appui soit apporté aux opérations de secours mises sur pied par le Gouvernement; ils ont également mis en relief l'importance des mesures de prévention contre les crues et les inondations.
78. Le Directeur régional a remercié le Conseil de ses encouragements au nom du personnel des bureaux de pays et du bureau régional. Il a relevé que les services du PAM partageaient des bureaux avec la FAO à Johannesburg, où les deux institutions s'occupaient des aspects régionaux de la gestion des catastrophes et que, pour une large part, les activités de secours aux personnes affectées par le VIH/sida étaient menées en partenariat avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'UNICEF, l'OMS et des ONG. Il a suggéré au Conseil d'adresser un message au Fonds mondial pour l'encourager à collaborer avec le PAM au sujet des questions liées à la lutte contre le sida. Il a donné l'assurance au Conseil que toutes les activités de secours organisées à la suite des inondations seraient incorporées aux IPSR existantes.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

79. La Directrice du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC) a donné un aperçu de la situation dans la région, en mettant en relief les difficultés que représentait le travail dans des régions perturbées par la violence et par des



situations d'urgence résultant de l'activité humaine. Particulièrement préoccupants étaient les conflits prolongés dans le Territoire palestinien occupé, où le nombre de postes de contrôle et de fouilles avait augmenté de 40 pour cent depuis 2005, ce qui affectait les marchés et plongeait des populations toujours plus nombreuses dans la pauvreté. Il ressortait d'une évaluation réalisée conjointement par le PAM et par la FAO que 35 pour cent de la population était menacée par l'insécurité alimentaire mais que l'aide alimentaire avait néanmoins permis d'éviter une crise humanitaire plus grave. Par le biais de son IPSR à Gaza et en Cisjordanie, le PAM fournissait une assistance à 650 000 personnes qui étaient parmi les plus pauvres des non-réfugiés; une nouvelle opération serait présentée au Conseil en juin. La crise humanitaire en Iraq ne cessait de s'aggraver: il y avait 1,8 million de personnes déplacées dans le pays, et 2 millions d'habitants avaient fui pour chercher refuge en Syrie et en Jordanie. Face à l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés irakiens qui avait été enregistrée récemment en Syrie, le PAM et le HCR se préparaient ensemble à aider 30 000 réfugiés de plus pendant le reste de 2007. Par ailleurs, les réfugiés du Sahara occidental vivaient en Algérie dans des camps isolés depuis plus de vingt ans; ils étaient vulnérables, n'avaient guère de chance de survivre par leurs propres moyens et restaient tributaires de l'assistance. Le PAM et le HCR avaient récemment effectué une visite conjointe dans ces camps.

80. Les priorités du Bureau régional consistaient à actualiser les plans d'intervention en cas d'urgence dans les 14 pays de la région ainsi que dans les pays voisins et à créer de nouveaux partenariats. Les gouvernements de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie avaient mis en place des filets de sécurité, ce qui avait permis au PAM de commencer à réduire son appui.
81. Le Directeur exécutif sortant, M. James Morris, avait renforcé les activités de mobilisation de fonds dans la région du golfe et avait fait une visite en Afrique du Nord pour y consolider les partenariats. Le PAM s'employait à rehausser sa visibilité en tant que défenseur des pauvres qui avaient faim au Moyen-Orient. ODC s'attachait à renforcer la collaboration au plan régional, ce qui avait été facilité par la décentralisation. Une collaboration particulièrement étroite avait été instaurée avec l'UNICEF et l'OMS; le Bureau de la coordination des affaires humanitaires travaillait avec les coordonnateurs de l'action humanitaire pour éviter les chevauchements de programmes.
82. Les membres du Conseil qui avaient participé à une visite sur le terrain en Égypte ont félicité le PAM des activités qu'il menait dans ce pays. Le Conseil a remercié ceux qui avaient participé à la visite sur le terrain et en avaient rendu compte. Les membres de la région ont relevé l'importance des activités Vivres au profit de l'éducation et Vivres contre travail et ont demandé au PAM de renforcer sa présence à Doubaï, d'intensifier ses activités de mobilisation de fonds dans la région même et d'intensifier sa collaboration avec les sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge et avec d'autres organismes des Nations Unies. Les membres ont demandé un complément d'information sur les cultures, les récoltes et les disponibilités vivrières. Un membre du Conseil a demandé si l'assistance fournie en Algérie à 35 000 victimes des inondations se prolongerait au-delà du mois de mars.
83. La Directrice du Bureau régional a remercié les membres du Conseil de leurs questions et observations pendant leur visite en Égypte. Elle a précisé que la production vivrière était faible dans la majeure partie de la région, ne couvrant qu'environ 20 pour cent des besoins, le reste devant provenir des importations; de plus amples détails seraient communiqués en dehors de la réunion. Les camps de réfugiés en Algérie connaissaient des problèmes de gestion et les membres de la mission qui s'était rendue sur place avaient formulé des



recommandations en vue d'améliorer la distribution de vivres et d'évaluer les besoins nutritionnels des groupes vulnérables; pour l'essentiel, les effets des inondations avaient été surmontés. La Directrice régionale et le Conseil ont rendu un hommage chaleureux au regretté collègue du PAM Khaled Adly, ancien directeur de ODC.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

84. Le Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODP) a fait un exposé sur la situation dans la région, relevant que les inégalités sociales et économiques contribuaient à la malnutrition et à l'anémie chroniques qui affectaient les populations autochtones et les populations d'ascendance africaine en particulier, et appelant l'attention sur le nombre de catastrophes naturelles qui s'étaient produites dans la région. Le PAM s'attachait surtout à renforcer les capacités de préparation des interventions en cas d'urgence des gouvernements nationaux et à éliminer la malnutrition chronique chez les enfants. Un dépôt de matériel d'urgence avait été établi à Panama, avec des antennes en El Salvador, en Équateur et à la Barbade; le module des services logistiques humanitaires était dirigé par le PAM. Des systèmes informatisés de gestion des interventions en cas d'urgence avaient été adaptés pour être utilisés en Amérique centrale et dans la région andine; par ailleurs, l'on s'attachait, au moyen des données provenant de l'ACV, à analyser les effets des catastrophes naturelles sur la sécurité alimentaire. ODP collaborait avec les gouvernements nationaux, les associations régionales, les organismes associés, les ONG et les donateurs et appuyait le renforcement des capacités à différents niveaux.
85. Les ministères de la santé et les chefs d'État ou de gouvernement des pays intéressés avaient demandé l'élaboration d'un programme visant à mettre au point des plans nationaux de lutte contre la malnutrition chronique chez les enfants en Amérique centrale; ce programme était exécuté en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement. Une étude de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) avait établi une estimation des coûts économiques élevés de la faim pour la région de l'Amérique centrale. S'agissant de la région andine, une réunion convoquée à Lima sous les auspices de l'UNICEF et de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) avait débouché sur l'Acte de Lima pour la lutte contre la malnutrition chez les enfants.
86. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui à l'accent que ODP mettait sur la lutte contre la malnutrition chez les enfants et sur les communautés autochtones et les communautés d'ascendance africaine. Les membres de la région ont remercié le Conseil de l'appui fourni à leurs pays et ont encouragé le PAM à resserrer sa coordination avec les autres institutions et programmes des Nations Unies. Le Conseil a demandé de plus amples détails sur les déficits de financement, l'ACV, l'extension du projet de gestion des savoirs à la région andine et la réalisation d'une étude semblable à celle de la CEPALC ainsi que la mise en oeuvre d'un projet pilote de plaidoyer parmi les groupes hispaniques vivant aux États-Unis, comme cela avait été suggéré lors d'une réunion précédente du Conseil.
87. Le Directeur du Bureau régional a répondu que des études ACV étaient en cours et a expliqué que le programme relatif à la lutte contre la malnutrition chez les enfants en Amérique centrale avait été élaboré suite à la demande adressée au PAM par les représentants des pays de la région. Une étude économique de la région andine avait été demandée, mais n'avait pas pu être entreprise faute de ressources. Des ressources accrues étaient nécessaires aussi pour étendre à d'autres pays le projet relatif à la gestion des



savoirs. Il avait été entrepris une étude des résultats que pourraient donner des activités de plaidoyer auprès des communautés hispaniques vivant aux États-Unis, ainsi que d'une collaboration avec des amis du PAM à Washington et avec une communauté d'artistes d'origine hispanique qui avaient conjugué leurs forces à celles de l'UNICEF.

88. Pour mener à bien les programmes en cours, il faudrait mobiliser 34 millions de dollars entre février et août 2007 et 67 millions de dollars entre cette date et décembre 2007. Le Conseil était invité à envisager de financer les projets conçus par ODP pour aider les populations autochtones et les populations d'ascendance africaine, pour renforcer les capacités nationales en matière de gestion des catastrophes et pour éliminer la malnutrition chez les enfants.
89. Les membres du Conseil ont demandé que le texte de toutes les présentations régionales soit distribué comme document du Conseil avant les sessions pour permettre des consultations et des réponses plus structurées aux questions posées. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que les présentations étaient affichées sur le site Web et qu'elles pourraient être communiquées aux représentants par courriel, tout en précisant qu'elles n'étaient généralement pas disponibles avant la fin des réunions.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2007/EB.1/15)

90. Le Secrétariat a présenté les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM. Le document avait été établi sous forme de matrice conformément à la demande du Conseil. Le Secrétariat a sollicité les observations ou questions du Conseil.
91. Concernant le document JIU/REP/2006/2, intitulé "Lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies", les membres du Conseil ont suggéré que le PAM accorde une attention particulière i) à la recommandation 4 sur les membres du CCQAB et leur nomination dans les organisations des Nations Unies pour lesquelles ils avaient exercé des fonctions de contrôle; ii) à la recommandation 5 relative à la durée maximum du mandat des commissaires aux comptes; et iii) à la recommandation 10 d) sur l'implication des organes directeurs dans les questions relatives à la cessation de fonctions des responsables du contrôle interne. Le Conseil a relevé que ce rapport revêtait une très grande importance pour le PAM.
92. Étant donné que le document JIU/REP/2006/2 était également lié au rapport sur la gouvernance, qui serait discuté à une prochaine session du Conseil, les membres ont décidé d'organiser ultérieurement une discussion sur la façon de présenter les deux documents au Comité financier avant qu'ils ne soient soumis au Conseil pour examen.



SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	administration et appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CCI	Corps commun d'inspection
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CII	Compte d'intervention immédiate
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse du Sahel
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODB	Bureau régional pour l'Asie
ODC	Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et l'Afrique centrale
ODP	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement
SARDI	Initiative pour le développement agricole et rural du Sahel



SENAC	renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	technologies de l'information et des communications
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies
VIH	virus de l'immunodéficience humaine